

SOMMAIRE

TECHNOLOGIES

4 - 5 6 - 7 8 - 9 10 - 11	
	DOSAGE & RÉGULATION CHLORE/PH
18 - 21	Pro Dosing ORP Pro Dosing Ampero Pro pH Pro Regul Ampero
	ÉLECTROLYSEUR DE SEL & GÉNÉRATEUR DE CHLORE IN LINE
2 - 35 6 - 41	Pro Salt LTE Pro Salt
	GÉNÉRATEUR DE CHLORE IN SITU

60 - 61 **CONTACT**

iPOQLOR Compact

SOLUTIONS CONNECTÉES

FORMATIONS & BUREAU D'ÉTUDES

iPOQLOR

GARANTIES

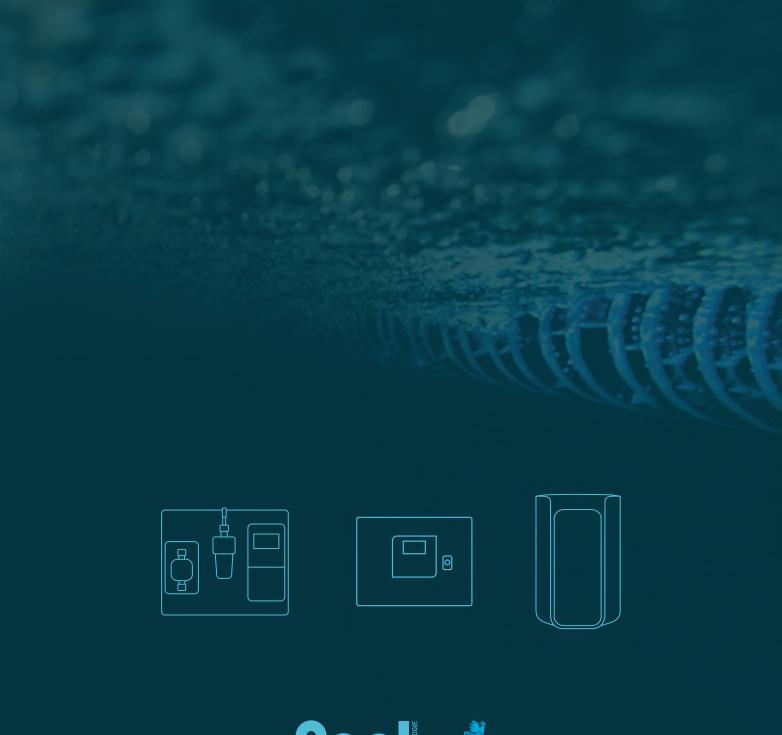
62 - 63 **CGV**

44 - 49

56

57

58 - 59







NOUVEAU COFFRET

Quand la performance rencontre l'élégance



- Alimentation externe IP67 pour une meilleure dissipation de la chaleur
- Gestion thermique améliorée par conduction grâce à une platine dissipatrice
- Meilleure étanchéité grâce à son nouveau design
- · Coffret en ABS ignifugé







- Système de fixation repensé
 4 points de maintien pour une parfaite stabilité
- **Sécurisation du coffret** 2 loquets de verrouillage
- Niveau à bulle intégré pour un positionnement facilité



- Nouvelle interface avec écran grand angle de vision
- Clavier tactile pour une navigation intuitive
- Visualisation de l'état du système par code couleur :

Bleu : qualité optimale

Orange : message d'information

Rouge : alarme



DOSAGE ET RÉGULATION AUTOMATIQUES

du Chlore et du pH

Pool Technologie conçoit, développe et fabrique des systèmes de dosage chlore et pH, dédiés aux piscines à usage collectif (campings, hôtels, parcs aquatiques). Montés sur panneau, ces appareils sont dotés des dernières innovations technologiques :

- Régulation et dosage inverter plus précise
- Électronique embarquée plus puissante
- Interface équipée d'un écran grand angle de vision HD 4,3 pouces et d'un clavier à touches capacitives
- Connectivité Bluetooth

Conçus pour répondre efficacement à des exigences de désinfection plus rigoureuses, les produits de la gamme Pro Dosing®, Pro pH® et Pro Régul® maintiennent le pH à un niveau idéal et la régulent la dose de désinfectant. Les principaux atouts de cette ligne de produits résident dans leur simplicité d'utilisation, et leur fiabilité.





LES PANNEAUX DE DOSAGE & RÉGULATION

Fiabilité

- Un contrôle précis de l'eau
- Des sondes de très haute qualité, testées et calibrées en usine
- Un taux de chlore toujours constant pour assurer une désinfection optimale

Simplicité

- Une désinfection automatique en toute circonstance
- Une facilité d'installation grâce au système prémonté sur panneau
- Menu d'installation rapide
- Une maintenance facilitée : connectiques débrochables, ouverture du coffret sans outils, etc.

Sécurité

- Technologie sûre qui limite la manipulation des produits chimiques
- Une sécurité électronique contre les surdosages
- Un affichage constant des valeurs pH / Redox ou Chlore libre (selon modèle)
- Un contrôle à distance grâce aux différentes solutions connectées (e-Pool® et e-Pool® Connect)

Économies

- Un dosage automatique et proportionnel au besoin du bassin
- Une optimisation de la consommation des produits désinfectants
- Une protection et un prolongement de la durée de vie des équipements



ÉLECTROLYSE DE SEL ET GÉNÉRATION DE CHLORE

in line

Forte de son expertise dans le traitement au sel des piscines familiales, Pool Technologie a développé une gamme parfaitement adaptée aux piscines collectives privées et publiques : **Pro Salt**° et **Pro Salt**° **LTE**.

À partir d'une eau très légèrement salée (7 fois moins que l'eau de mer) et grâce aux électrodes, Pro Salt* transforme instantanément le sel en chlore naturel (aussi appelé acide hypochloreux). Ce chlore actif produit, est un puissant oxydant désinfectant, éliminant les micro-organismes pathogènes (bactéries, virus, algues...) avec une grande efficacité.

Une fois sa mission désinfectante accomplie et sous l'effet des rayons UV, le sel se recombine automatiquement avant d'être transformé à nouveau en chlore. Le principal bienfait de l'électrolyse du sel pour les piscines collectives est sans aucun doute le confort incomparable de baignade et la qualité toujours cristalline de l'eau.





PRO SALT[®] & PRO SALT[®] LTE

Une meilleure qualité d'eau et d'air

- Destruction partielle voire totale des chloramines, responsables des odeurs de chlore et d'allergies
- Un taux de chlore toujours constant et régulier pour assurer une désinfection optimale et supprimer les surdosages

Le respect de l'environnement

- Suppression de tous les problèmes liés au transport, au stockage et à la manipulation du chlore conditionné : masques à cartouches, risques d'explosion, confinement de la zone de stockage du chlore
- Moins dangereux pour les personnes manipulant les produits, les solutions Pro Salt* et Pro Salt LTE* s'inscrivent dans le respect de l'environnement

Une solution économique

- Réduction significative des coûts de transport et stockage, suppression des produits de traitement
- Faible coût d'utilisation, le sel est deux fois moins cher que le chlore conditionné, stockage en grande quantité
- Réduction drastique des délais de livraison et des contraintes liées à la réglementation de stockage des produits chimiques
- Possibilité de traiter des bassins au volume plus important (1000m³*)
 *Dépends des conditions d'utilisation, de la localisation géographique et de la fréquentation

Une solution clé en main

 Facilité d'installation dans tout type de local technique grâce à un encombrement minimal de la solution



GÉNÉRATION DE CHLORE

in situ

L'utilisation de chlore conditionné pour la désinfection des piscines collectives, qu'il soit liquide, solide ou gazeux, présente aujourd'hui de nombreux inconvénients :

- Dangerosité des produits
- Altération de la qualité du chlore dans le temps
- Coûts d'exploitation et de transport élevés
- Entretien régulier des installations
- Impact environnemental non négligeable

Les générateurs de chlore in situ Pool Technologie vous permettent de produire votre chlore sur site à partir de sel et d'eau adoucie, de manière économique et en toute autonomie. Cette solution apporte tous les bénéfices de l'électrolyse du sel sans aucun ajout de sel dans la piscine. En effet, la cellule d'électrolyse n'est pas intégrée dans le circuit hydraulique mais logée dans un réacteur installé dans le local technique. Seule une solution chlorée est produite et stockée dans un réservoir de stockage sécurisé. La teneur en sel des eaux de rejets est donc négligeable.





iPOQLOR° COMPACT & iPOQLOR°

Sécurité

- Suppression du transport/stockage de produits dangereux
- Plus de manipulation de produits chimiques dangereux
- Pas d'émanation de vapeur de chlore
- Surveillance à distance (Connect Pro, e-Pool^{*})
 - *e-Pool® compatible avec iPOQLOR® COMPACT seulement

Économies

- Faible coût du sel
- Main-d'œuvre réduite

Simplicité

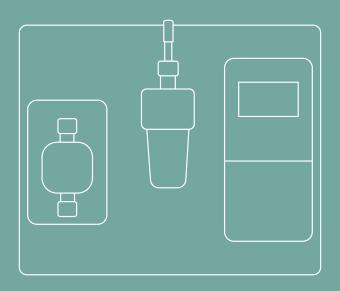
- Mise en service Plug & Play
- Maintenance réduite
- Intégration sur les installations existantes

Qualité & environnement

- Production sur place d'un chlore frais et de concentration constante sans dégradation
- Moins de colmatage des points d'injection en raison de la faible teneur en minéraux de la solution produite
- Moins de chloramines
- Teneur en sel des eaux de rejets négligeables
- Moins de recyclage des bidons de produits chimiques

Santé et respect du baigneur

- Plus d'irritation des yeux
- Plus de dessèchement de la peau
- Plus d'odeur de chlore
- Plus de détérioration des maillots de bain



DOSAGE ET RÉGULATION

Chlore/pH





Pro Dosing® ORP

Dosage automatique + régulateur pH

+ contrôleur ORP





Injections de pH et de chlore proportionnelles à l'écart entre les consignes et les mesures de la sonde
Système assemblé sur panneau prêt à poser, mise en service facile
Choix des pompes selon votre besoin 2 technologies différentes de 0,5 l/h à 110 l/h
Sondes pH Blue et ORP Gold de très haute qualité testées et calibrées en usine
Limite les risques de surchloration et protège les équipements (volet, liner, etc.)
Navigation intuitive sur écran grand angle de vision



Connectivité compatible e-Pool* app et Piscine Connectée

FONCTIONNALITÉS

Dosage automatique de chlore par sonde ORP

Régulation du pH proportionnelle en mode acide (pH-) ou basique (pH+)

Paramétrages des cycles d'injection, plage de consignes ORP et pH, seuils haut/bas des alarmes

Historique des évènements

Interface de communication multilingue (8 langues)

Alarmes messages: origine du dysfonctionnement indiqué par message écrit

Sécurités et informations : valeurs ORP et pH hautes et basses, consignes ORP et pH non-atteintes, dépassement des plages de consigne ORP et pH, bidons Cl et pH vides

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Écran: dalle IPS HD

Dosage désinfectant : chlore liquide

Injection intelligente: par contrôle ORP

Type de régulation CI: proportionnelle

Réglage consigne ORP: 200 à 900 mV

Sonde ORP: Gold

Produit correcteur: pH- ou pH+

Type de régulation pH: proportionnelle

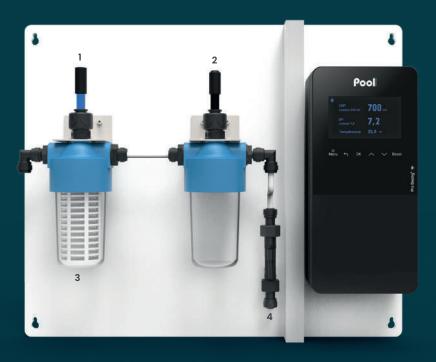
Réglage consigne pH: 6,8 à 7,6

Calibration sonde pH: 2 points pH 7 et pH 10

Sonde pH: Blue

Dimensions coffret seul: L 140 x H 300 x P 97 mm

Dimensions panneau: L 545 x H 450 x P 110 mm



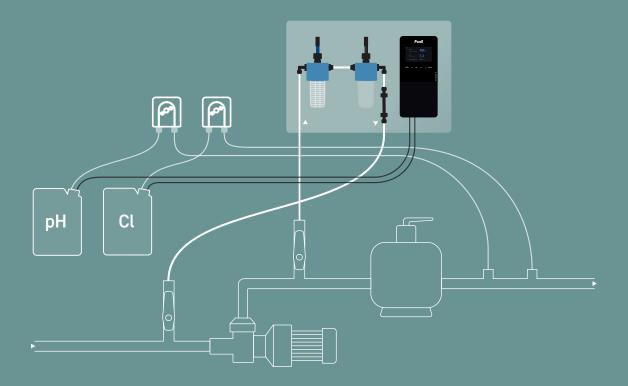
- 1 Sonde pH Blue MESU003003-PDC
- 2 Sonde ORP Gold MESU003206-PDC
- 3 Pré-filtre avec cartouche en polyester lavable 50 µm
- **4 Capteur débit intégré** pour garantir les valeurs ORP et pH

Débit (L/h)	Référence
0,5	OPT23PER05
6	OPT23PER6
12	OPT23PER12

POMPE PÉRISTALTIQUE

POMPE ELECTR	OMAGNETIQUE
Débit (L/h)	Référence
5	OPT23MAG5
10	OPT23MAG10
22	OPT23MAG22
40 /110	OPT23MAG40

SCHÉMA DE PRINCIPE



LIVRÉ AVEC

Coffret électronique et chambre de mesure pH/ORP montés sur panneau

Kit de raccordement chambre de mesure ORP

Sonde ORP Gold

Solution de calibration ORP 475 mV

Sonde pH Blue

Solutions étalonnage pH 7 & pH 10

Raccord d'injection pH et Cl

Capteur débit chambre de mesure

Canne d'aspiration avec capteur bidon pH vide

Canne d'aspiration avec capteur bidon Cl vide

Câble alimentation (2 m)

GARANTIES

Coffret : 2 ans

Sonde pH Blue : 1 an

Sonde ORP Gold : 1 an

RÉFÉRENCE

DOOP23POOC-G5

Pro Dosing[®] Ampero

Dosage automatique + régulateur ampérométrique + régulateur pH







se Ialité
cart



Connectivité compatible e-Pool* app et Piscine Connectée

FONCTIONNALITÉS

Analyse et régulation du dosage chlore proportionnelles par sonde ampérométrique

Régulation pH proportionnelle en mode acide (pH-) ou basique (pH+)

Paramétrages: cycles d'injection, consignes chlore/pH, seuils haut/bas, alarmes

Historique des évènements

Interface de communication multilingue (8 langues)

Alarmes messages : origine du dysfonctionnement indiquée par message écrit

Sécurités et informations : valeurs CI et pH hautes et basses, consignes CI et pH non-atteintes, dépassement des plages de consigne CI et pH, bidons CI et pH vides

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Écran: dalle IPS HD

Produit correcteur: pH- ou pH+

Type de régulation pH: proportionnelle

Réglage consigne pH: 6,8 à 7,6

Calibration sonde pH: 2 points pH 7 et pH 10

Sonde pH: Blue

Écran: dalle IPS HD

Produit correcteur: pH- ou pH+

Type de régulation pH: proportionnelle

Réglage consigne pH: 6,8 à 7,6

Calibration sonde pH: 2 points pH 7 et pH 10

Sonde pH: Blue



- 1 **Pré-filtre avec cartouche** en polyester lavable 50 µm
- 2 Sonde pH Blue MESU003003-PDC
- **3 Sonde Chlore Fresh** MESU003105-PDC2
- 4 Chambre de mesure en PMMA transparent
- 5 Capteur débit intégré pour garantir les valeurs CI et pH

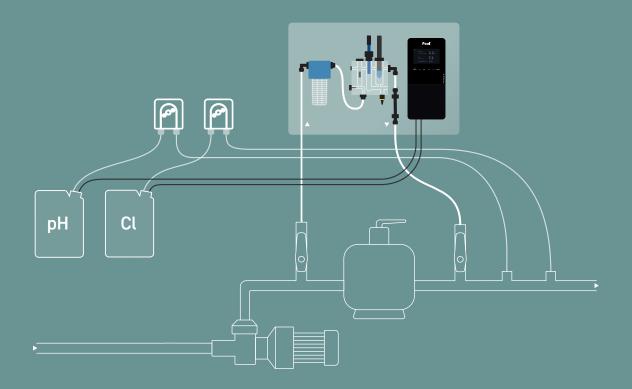
POMPE PÉRISTALTIQUE

Débit (L/h)	Référence
0,5	OPT23PER05
6	OPT23PER6
12	OPT23PER12

POMPE ÉLECTROMAGNÉTIQUE

Débit (L/h)	Référence
5	OPT23MAG5
10	OPT23MAG10
22	OPT23MAG22
40 /110	OPT23MAG40

SCHÉMA DE PRINCIPE



LIVRÉ AVEC

Coffret électronique et chambre de mesure pH/Ampéro montés sur panneau

Kit de raccordement chambre de mesure Ampéro

Sonde Chlore Fresh

Sonde pH Blue

Solutions étalonnage pH 7 & pH 10

Raccord d'injection pH et Cl

Capteur débit chambre de mesure

Canne d'aspiration avec capteur bidon pH vide

Canne d'aspiration avec capteur bidon Cl vide

Câble alimentation (2 m)

GARANTIES

Coffret : 2 ans

Sonde pH Blue : 1 an

Sonde Chlore Fresh : 1 an

RÉFÉRENCE

DOAP23POOC-G5

Pro pH[®]

Régulateur pH







—	
-	Injection du pH proportionnelle à l'écart entre les consignes et les mesures de la sonde
0	Système assemblé sur panneau prêt à poser, mise en service facile
<u>م</u>	Choix des pompes selon votre besoin 2 technologies différentes de 0,5 l/h à 110 l/h
s n	Capteur de débit intégré pour garantir un fonctionnement en toute sécurité
-	Sonde pH Blue de très haute qualité testée et calibrée en usine
S Ш	Navigation intuitive sur écran grand angle de vision



Connectivité Compatible e-Pool* app et Piscine Connectée

FONCTIONNALITÉS

Régulation du pH proportionnelle en mode acide (pH-) ou basique (pH+)

Paramétrages: cycles d'injection, plage de consigne, seuils haut/bas, alarmes

Historique des évènements

Interface de communication multilingue (8 langues)

Alarmes messages: origine du dysfonctionnement indiqué par message écrit

Sécurités : dépassement plage de consigne pH et surdosage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Écran: dalle IPS HD

Produit correcteur: pH- ou pH+

Type de régulation pH: proportionnelle

Réglage consigne pH: 6,8 à 7,6

Sonde pH: Blue

Calibration sonde pH: 2 points pH 7 et pH 10

Dimensions coffret seul: L 140 x H 300 x P 97 mm

Dimensions panneau: L 545 x H 450 x P 110 mm



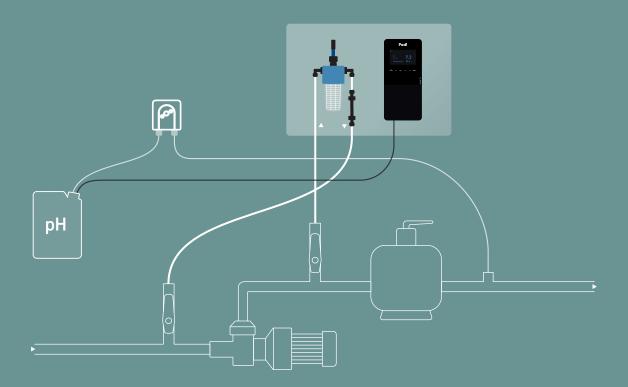
- 1 Sonde pH Blue MESU003003-PDC
- **2 Pré-filtre avec cartouche** en polyester lavable 50 µm
- 3 Capteur débit intégré pour garantir la valeur pH

Débit (L/h)	Référence
0,5	OPT23PER05
6	OPT23PER6
12	OPT23PFR12

POMPE PÉRISTALTIQUE

POMPE ELECTR	OMAGNETIQUE
Débit (L/h)	Référence
5	OPT23MAG5
10	OPT23MAG10
22	OPT23MAG22
40/110	OPT23MAG40

SCHÉMA DE PRINCIPE



LIVRÉ AVEC

Coffret électronique et chambre de mesure pH
Sonde pH Blue
Solution calibration pH 7 & pH 10
Raccord d'injection pH
Capteur débit chambre de mesure
Canne d'aspiration avec capteur bidon vide pH
Câble climatation (2 m)

GARANTIES

Coffret : 2 ans Sonde pH Blue : 1 an

RÉFÉRENCE

REGU23POOC-G5

Pro Regul® Ampero

Régulateur ampérométrique + régulateur pH pour électrolyseur









Pro Regul® peut être couplé à un électrolyseur ou une pompe de dosage (chlore liquide) avec une sonde Chlore Fresh ou Chlore Salt en fonction du type d'appareil.





Analyse et régulation à partir d'une sonde chlo spécialement développée pour l'électrolyse du s
Injection du pH proportionnelle à l'écart entre la consigne et les mesures de la sonde
Système assemblé sur panneau prêt à poser, mise en service facile
Sondes pH Blue et Cl Salt de très haute qualité testées et calibrées en usine
Limite les risques de surchloration et protège les équipements (volet, liners, etc.)
Navigation intuitive sur écran grand angle de vision



Connectivité Compatible e-Pool* app et Piscine Connectée

FONCTIONNALITÉS

Contrôle de la production de chlore par sonde ampérométrique

Régulation pH proportionnelle en mode acide (pH-) ou basique (pH+)

Affichage de la température de l'eau et du taux de sel

Paramétrages: cycles d'injection pH, consignes, seuils haut/bas, alarmes

Historique des évènements

Interface de communication multilingue (8 langues)

Alarmes messages: origine du dysfonctionnement indiqué par message écrit

Sécurités et informations : valeurs CI et pH hautes et basses, consignes CI et pH non atteintes, dépassement des plages de consigne CI et pH, bidon pH vide

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Écran: dalle IPS HD

Produit correcteur: pH- ou pH+

Type de régulation pH: proportionnelle

Réglage consigne pH: 6,8 à 7,6

Calibration sonde pH: 2 points pH 7 et pH 10

Sonde pH: Blue

Réglage consigne chlore libre : 0,1 à 8 ppm

Sonde CI: Chlore Salt

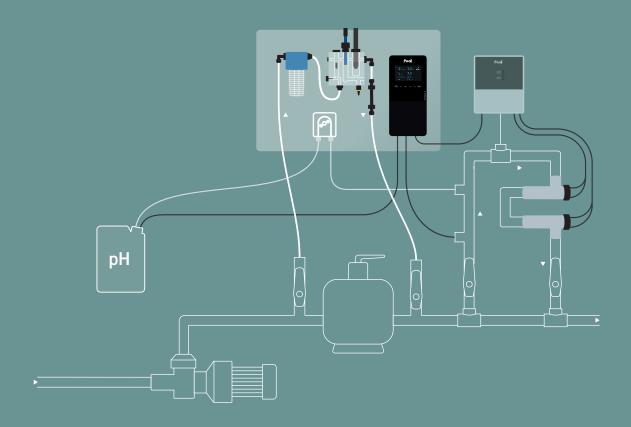
Dimensions coffret seul: L 140 x H 300 x P 97 mm

Dimensions panneau: L 545 x H 450 x P 110 mm



- 1 **Pré-filtre avec cartouche** en polyester lavable 50 µm
- 2 Sonde pH Blue MESU003003-PDC
- 3 Sonde Chlore Salt MESU003104-PDC2
- **4 Chambre de mesure** en PMMA transparent
- **5 Capteur débit intégré** pour garantir la valeur pH
- 6 Pompe péristaltique 6 L/h

SCHÉMA DE PRINCIPE



LIVRÉ AVEC

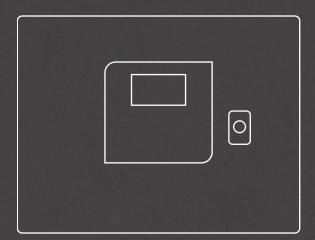
Coffret électronique et chambre de mesure pH/Ampéro montés sur panneau + pompe péristaltique 6l/h
Kit de raccordement chambre de mesure Ampéro
Capteur sel/température avec collier de prise en charge Ø63 mm
Sonde Cl Salt
Sonde pH Blue
Solutions calibration pH 7 et pH 10
Raccord d'injection pH avec collier de prise en charge Ø63 mm
Capteur débit chambre de mesure
Canne d'aspiration avec capteur bidon pH vide
Câble alimentation (2 m)

GARANTIES

Coffret : 2 ans Sonde pH Blue : 1 an Sonde Cl Salt : 1 an

RÉFÉRENCE

COAP23POOC-G5



ÉLECTROLYSEUR DE SEL & GÉNÉRATEUR DE CHLORE in line





Pro Salt® LTE

Électrolyseur de sel

Capacité de production : 50 à 150 g/h







<u> </u>	Grande capacité de production de chlore grâce à la technologie mixte des cellules
R О D U	Capteur débit intégré pour garantir un fonctionnement en toute sécurité Gestion indépendante des électrodes avec interface dédiée
a	offrant une sécurité de production si l'une des cellules est défaillante (modèle 100 g/h et 150 g/h)
S	Production de chlore ajustable de 0 à 10
L U	Navigation intuitive sur afficheur LED
a	Alarmes par voyants lumineux : débit nul, sel faible, défaut cellule, court-circuit
E S	Simplicité d'utilisation
	Installation et montage faciles

FONCTIONNALITÉS

Smart Power: pilotage en courant garantissant une production stable

Cellule autonettoyante par inversion de polarité à mémoire, réglable selon la dureté de l'eau

Mode Boost : Super chloration à 100% pendant 24h pour palier à un besoin accru de désinfectant

Fonctionnement pour toute salinité supérieure à 2,5 g/L sans limite haute

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Écran: afficheur LED

Montage cellule: en T

Tension max: 20 V

Orientation cellule: horizontale

Pression maxi dans la cellule: 3 bars

Longueur cellule 50-100: 302 mm

Longueur cellule 75-150: 406 mm

Débit maxi dans la cellule : 22m³ ou By-pass

Diamètre raccordement tuyauterie : 63 mm

Température maxi de l'eau: 40°C

Durée de vie cellule: 10 000 heures

Concentration sel minimum requise: 2.5 g/L

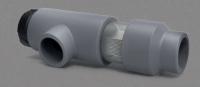
Courant max électrode (A): <20

Dimensions coffret seul: L 266 x H 363 x P 167 mm





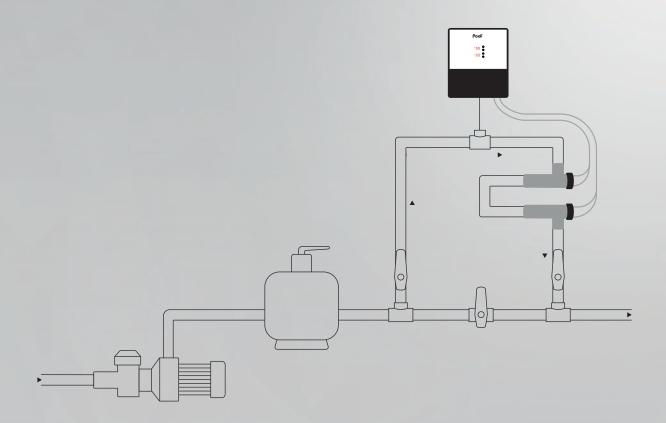
Électrode Pro Salt° **LTE 50-100** SENS003119



Électrode Pro Salt° LTE **75-150** SENS003120

PRO SALT* LTE			
Modèle	Production Chlore	Référence Pro Salt*	Référence électrode
PROSALT LTE 50	50 g/h	ELLY20POOC-G0NY50	SENS003119
PROSALT LTE 75	75 g/h	ELLY20POOC-G0NZ75	SENS003120
PROSALT LTE 100	100 g/h	ELLY20POOC-G0NY100	SENS003119 (x2)
PROSALT LTE 150	150 g/h	ELLY20POOC-G0NZ150	SENS003120 (x2)

SCHÉMA DE PRINCIPE



LIVRÉ AVEC

Coffret électronique
Cellule(s) d'électrolyse (selon modèle)
Câble(s) cellule(s) (2 m)
Câble alimentation (2 m)
Capteur débit à palette
Collier de prise en charge (Ø63 mm)
Support de fixation murale (avec vis)

GARANTIES

Coffret: 2 ans

Électrode Pro Salt[®] LTE 50-100 : 2 ans Électrode Pro Salt[®] LTE 75-150 : 2 ans

Pro Salt®

Générateur de chlore in line

par électrolyse du sel

Capacité de production : 50 à 560 g/h







H	
_	Écran LCD 3,2 pouces
D	rétroéclairé à 8 lignes
0	Navigation intuitive grâce à des boutons de commandes simples
~	
_	Menu de navigation multilingue
S	mena de navigation mattinigae
_	
	Production de chlore puissante de 50 à 560 g/h
4	adaptée à tous les besoins
S	Indépendances des cellules : la continuité de la désinfection est assurée
ш	en cas de défaillance d'une cellule ou d'un module



Option Connect ProVisualisation à distance des paramètres appareil, alarmes et historiques des évènements

FONCTIONNALITÉS

Smart Power: pilotage en courant pour une production de chlore garantie

Cellule(s) autonettoyante(s) par inversion de polarité réglable, à mémoire, selon la dureté de l'eau

Mode Boost : superchloration réglable de 2h à 24h par pas de 2 heures pour un besoin accru de désinfectant

Ajustage du sel et de la température

Historique des évènements

Alarmes indiquées par message écrit : débit nul, sel faible, température d'eau faible, cellule entartrée

Programme d'autodiagnostic pour une maintenance facilitée

UNE SOLUTION À LA CARTE

Pro Salt° se décline en deux tailles de coffrets, compacts et design

pour offrir une solution sur-mesure selon le type d'installation



Production de chlore : 50 à 280 g/h

Pro Salt° 50

Pro Salt° 70

Pro Salt[®] 100

Pro Salt[®] 140

Pro Salt° 210

Pro Salt[®] 280



Production de chlore : 420 à 560 g/h

Pro Salt[®] 420 Pro Salt[®] 560

DES CELLULES DE PRODUCTION PUISSANTES

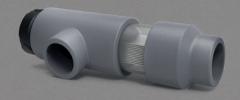
POUR UN USAGE INTENSIF

Longue durée de vie

Le revêtement des électrodes, de très haute qualité, assure une durée de vie de 10 000 heures dans des conditions normales d'utilisation. Facilité de maintenance : seule l'électrode usée est à remplacer sur l'installation. Cellule transparente pour vérifier facilement l'état d'entartrage des électrodes.



Électrode Pro Salt® 50-100 SENSO03119



Électrode Pro Salt® 70-140-210-280-420 **SENS003120**

UN APPAREIL ÉVOLUTIF

Plusieurs options de régulation sont disponibles

afin de rendre l'appareil encore plus performant

Régulation pH

Proportionnelle au volume de la piscine selon un principe breveté. Plus précise, la diffusion de l'agent correcteur tient compte de l'inertie du bassin et optimise la consommation des produits chimiques.

Contrôle ORP

Contrôle de la production d'oxydants pour éviter les risques de surchloration et protéger les équipements de la piscine (liner, volet, etc.)

Régulation ampérométrique

Analyse et régulation à partir d'une sonde ampérométrique mesurant le taux de chlore libre dans la piscine (en ppm)

Sonde pH Blue



Sondes
ORP Gold / pH Blue



Sondes
Chlore Salt / pH Blue



OPTION

CHÂSSIS DE CELLULES PRÉMONTÉES

Châssis modulable permettant d'adapter le nombre de cellules selon les besoins de l'installation (de 1 à 4 cellules). Pour une installation et une maintenance facilitées : assemblées en usine, les cellules sont prêtes à l'emploi.

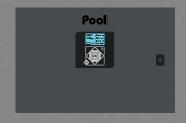


Châssis 2 cellules
KIT18CHAS2C



Châssis 4 cellules KIT18CHAS4C





COFFRETS	PS 50 - 70 - 100 - 140 - 210 - 280	PS 420 - 560
Production CI (g/h)	50 - 70 - 100 - 140 - 210 - 280	420 - 560
Contrôle de la production	5 g/h	
Nombre de cellules	1 - 1 - 2 - 2 - 3 - 4	6 - 8
Durée de vie des cellules (h)	10 000	10 000
Mode Boost	oui	oui
Inversion de polarité	oui	oui
Test électrolyse utilisateur	oui	oui
Capteurs	Manque d'eau / Sel / Température	/ Débit / Volet
Tension d'alimentation (V)	230 - 50/60Hz	230 - 50/60Hz
Consommation maxi (W)	300 - 400 - 600 - 800 - 1200 - 1600	2400 - 3200
Courant de production (A)	<20	<20
Taux de sel (Kg/m³)	3 à 35	3 à 35
Température min/max de l'eau	15 à 40 °C	15 à 40 °C
Dimensions coffrets	L 400 x h 325 x P 200 mm	L 596 x h 396 x P 235 mm
Dimensions chassis	L 1100 x h 540 x P 545 mm	L 1100 x h 540 x P 545 mm

OPTION RÉGULATION pH		
Principe de mesure	Sonde pH + chambre de	mesure
Type de régulation	Proportionnelle au vo	lume
Type de pompe	Péristaltique 4 L/h	Péristaltique 4 L/h
Correcteur	pH- (acide) pH+ (base)	pH- (acide) pH+ (base)
Étalonnage sonde	2 points pH 7 et pH 10	2 points pH 7 et pH 10
Étalonnage usine	oui	oui
Solution étalonnage	pH 7 et pH 10	pH 7 et pH 10

OPTION CONTRÔLE DE LA PRODUCTION DE CHLORE

ORP Sonde ORP + chambre de mesure

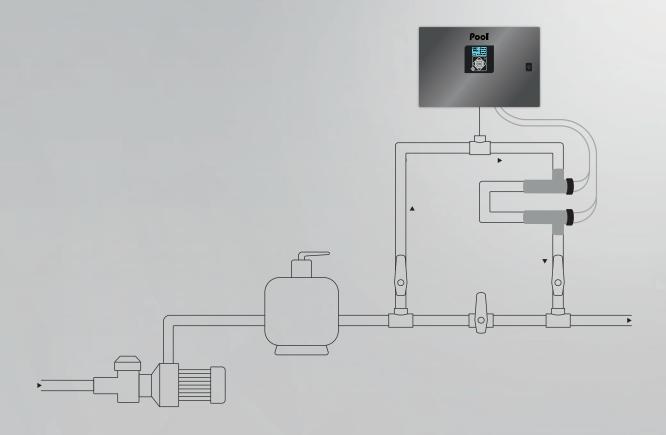
Ampérométrique Sonde chlore + chambre de mesure

OPTION CONNECTIVITÉ

Connect Pro

OPT19CONPRO-MINPOO

SCHÉMA DE PRINCIPE



Désignation	Référence	Option pH	Option pH/ORP	Option pH/Ampéro	
Pro Salt 50	PROS24POO050				
Pro Salt 70	PROS24POO070			OPT20CLPROS1	
Pro Salt 100	PROS24POO100	0070001100001	OPT20ORPPROSI		
Pro Salt 140	PROS24POO140	OPT20PHPROS1			
Pro Salt 210	PROS24POO210				
Pro Salt 280	PROS24POO280				
Pro Salt 420	PROS24POO420	0.770001.0000	00700010000	007000100000	
Pro Salt 560	PROS24POO560	OPT20CLPROS2	OPT20CLPROS2	OPT20CLPROS2	

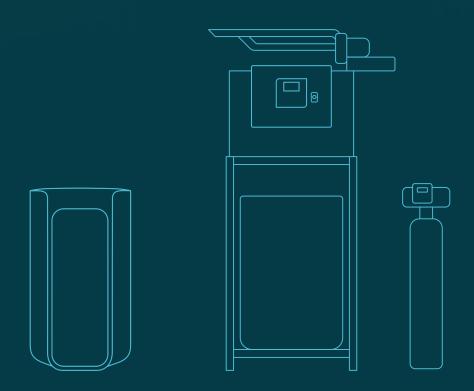
GARANTIES

Coffret électronique : 2 ans

Cellule(s): 2 ans

dans la limite des 10 000 heures de fonctionnement

Sonde pH:1 an
Sonde ORP:1 an
Sonde Chlore:1 an





GÉNÉRATEURS DE CHLORE

in situ





iPOQLOR® Compact

Générateur de chlore in situ

par électrolyse du sel

Capacité de production : 10 à 40 g/h







-	Technologie in situ : production de chlore déportée sans ajout de sel dans la piscine
-	Stockage de la solution d'hypochlorite de sodium dans un réservoir sécurisé par des capteurs de niveaux
0	Facilité d'installation : réacteur précâblé en usine
™	Maintenance simplifiée : accès facilité aux sous-ensembles du réacteur pour les opérations de maintenance
a	Réacteur monobloc : réservoir de sel, réservoir d'eau adoucie, bac à saumure et cellule de production
S	Consommation de sel économique : 3 Kg de sel suffisent à produire 1 Kg de chlore actif
D	Eau douce et sans odeur
a	Solution respectueuse de l'environnement
10	Idéal pour les bassins sensibles à la corrosion
В S	Teneur en sel des eaux de rejets négligeables
_	Appareil 100% automatique et simple à utiliser

FONCTIONNALITÉS

- Smart Power: pilotage en courant garantissant une production stable
- Cellule autonettoyante avec inversion de polarité
- Mode Boost jusqu'à remplissage du réservoir de stockage à 100%
- Interface de communication multilingue
- Alarmes indiquées par message écrit : manque d'eau, sel faible, défaut cellule, défaut pompes
- Affichage de la durée de vie de la cellule
- Historique des évènements
- Programme d'autodiagnostic pour une maintenance facilitée

UN PRINCIPE INNOVANT

ET PERFORMANT



Adoucisseur

L'alimentation du réacteur en eau adoucie est obligatoire et nécessaire au bon fonctionnement d'iPOQLOR® (adoucisseur (1) en option).

Coffret de contrôle et de production

Le coffret (2) pilote le réacteur de production, gère les niveaux et les sécurités de manière simple grâce à une architecture de menu intuitive.

Réacteur monobloc de production

Le réacteur (3) intègre trois compartiments :

- Un réservoir d'eau adoucie (4) pour alimenter la cellule de production
- Un réservoir de sel (5). Le sel utilisé doit être conforme à l'une des 4 normes ci-dessous : NF EN 973 qualité A - NF EN 14805 Type 1 - NF EN 16401 Qualité A - NF EN 16370
- · Un bac à saumure (6) isolé de la réserve de sel

Pompes

Les pompes doseuses (7) injectent automatiquement la quantité optimale de saumure et d'eau adoucie à l'entrée du circuit de production.

Cellule de production

Le mélange est injecté dans la cellule de production (8) qui produit ainsi une solution chlorée appelée hypochlorite de sodium. La durée de vie de la cellule est garantie 10 000 heures. Grâce à un compteur horaire, l'utilisateur est informé de son état.

Réservoir de production étanche

L'hypochlorite de sodium ainsi produit se déverse dans un réservoir de stockage (9) d'un volume de 100L. Le chlore reste pur et frais grâce au revêtement du réservoir traité anti-UV. Le réservoir de stockage est sécurisé par 3 capteurs de niveaux (haut, bas, débordement) entièrement démontables pour faciliter la maintenance. L'évent d'évacuation permet d'évacuer l'hydrogène produit. La canne d'aspiration est facilement raccordable avec le système d'injection.

Modèles iPOQLOR® Compact Référence	iPOQLOR® Compact 10 ELYI24NPSC-G5NM10	iPOQLOR® Compact 20 ELYI24NPSC-G5NX20	iPOQLOR® Compact 40 ELYI24NPSC-G5NZ40
CARACTÉRISTIQUES DE PRODUCTION			
Production maximale (L/h)	10	10	10
Production maximale de chlore actif (g/h)	10	20	40
Production maximale de chlore actif par jour (kg/jour)	0,24	0,48	0,96
Concentration en chlore actif de la solution (g/L)	1	2	4
CONSOMMATIONS GÉNÉRALES			
Eau (L/h)	10	10	10
Sel (avec adoucisseur) (g/h)	31	63	125
CONSOMMATIONS POUR UNE PRODUCTION	D'1Kg DE CHLORE	ACTIF	
Electricité (kW)	6,5	4,6	3,6
Sel biocide certifié (kg)	7,6	3,8	1,9
Eau adoucie (L)	1000	500	250
CONDITIONS D'UTILISATION			
Température ambiante (°C)	< 45	< 45	< 45
Température de l'eau en entrée (°C)	< 25	< 25	< 25
Dureté de l'eau en entrée (avec adoucisseur) (°f)	< 12	< 12	< 12
Pression de service (bar)	1 à 3	1 à 3	1 à 3
PROPRIÉTÉS			
Dimensions réacteur (LxlxH mm)	450 x 490 x 783	450 x 490 x 783	450 x 490 x 783
Masse totale réacteur (kg)	18	18	18
Matériau réacteur	PEHD	PEHD	PEHD
Matériau réservoir production et bac rétention	Poly-ethylène traité anti-UV	Poly-ethylène traité anti-UV	Poly-ethylène traité anti-UV
Volume du réservoir de production (L)	100	100	100
CARACTÉRISTIQUES ÉLÈCTRIQUES			
Alimentation générale	230 V - 50/60 Hz	230 V - 50/60 Hz	230 V - 50/60 Hz
Intensité maximale sur chaque électrode (A)	< 15	< 15	< 15
Tension max sur chaque électrode (V)	< 20	< 20	< 20
ÉQUIPEMENTS / FONCTIONNALITÉS			
ÉQUIPEMENTS / FONCTIONNALITÉS Nombre d'électrodes	1	1	1
	1 4	1 5	1 9
Nombre d'électrodes			
Nombre d'électrodes Nombre de plaques	4	5	9
Nombre d'électrodes Nombre de plaques Communication	4	5	9
Nombre d'électrodes Nombre de plaques Communication GARANTIES	4 Bluetooth	5 Bluetooth	9 Bluetooth
Nombre d'électrodes Nombre de plaques Communication GARANTIES Coffret électronique	4 Bluetooth 2 ans	5 Bluetooth 2 ans	9 Bluetooth 2 ans
Nombre d'électrodes Nombre de plaques Communication GARANTIES Coffret électronique Cellule (dans la limite des 10 000 heures)	4 Bluetooth 2 ans 2 ans	5 Bluetooth 2 ans 2 ans	9 Bluetooth 2 ans 2 ans



iPOQLOR COMPACT

iPOQLOR[®]

Générateur de chlore in situ

par électrolyse du sel

Capacité de production : 70 à 560 g/h







트	Technologie in situ : production de chlore déportée sans ajout de sel dans la piscine
5	4 modèles pour une production allant de 70 à 560 g/h
۵	Stockage de la solution d'hypochlorite de sodium dans un réservoir sécurisé par des capteurs de niveaux
™	Facilité d'installation : appareil précablé en usine et prémonté sur châssis (selon modèle), prêt à raccorder au système hydraulique
٩	Maintenance simplifiée : accès facilité aux sous-ensembles pour les opérations de maintenance
S	Système d'évacuation d'hydrogène (H2) (selon modèle)
	Consommation de sel économique : 3Kg de sel suffisent à produire 1Kg de chlore actif
_	Eau douce et sans odeur
₽	Solution respectueuse de l'environnement
S	Idéal pour les bassins sensibles à la corrosion
ш	Teneur en sel des eaux de rejets négligeables
	Appareil 100% automatique et simple à utiliser



Connect Pro

Visualisation à distance des paramètres appareil, alarmes et historiques des évènements

FONCTIONNALITÉS

- Smart Power: pilotage en courant garantissant une production stable
- Cellule(s) autonettoyante(s) avec inversion de polarité réglable
- Mode Boost jusqu'à remplissage du réservoir de stockage à 100%
- Interface de communication multilingue
- Alarmes indiquées par message écrit : manque d'eau, sel faible, défaut cellule, défaut pompes, température eau
- Affichage de la température de l'hypochlorite de sodium
- Historique des évènements
- Programme d'autodiagnostic pour une maintenance facilitée
- Alertes sécurités envoyées par GSM

UN PRINCIPE PERFORMANT

ET INNOVANT



Le système

est alimenté en permanence en eau de réseau raccordé à un adoucisseur (1) (mono ou double suivant le modèle). L'eau adoucie va alimenter le réservoir à saumure (2) ainsi que le circuit de production (4).

Le bac à saumure (2)

est alimenté par l'eau adoucie provenant de l'adoucisseur et se mélange au sel préalablement déversé au fond du réservoir. Le sel utilisé doit être conforme à l'une des 4 normes ci-dessous : NF EN 973 Qualité A - NF EN 14805 Type 1 - NF EN 16401 Qualité A - NF EN16370

La pompe doseuse (3)

va injecter la saumure créée à l'entrée du circuit de production (4). Cette dernière est mélangée à l'eau adoucie avant d'entrer dans les cellules de production (5).

Le mélange obtenu

est injecté dans le circuit des cellules de production (5), traversé par un courant électrique. Basé sur le même principe que l'électrolyse du sel, les cellules vont créer une solution chlorée naturellement : l'hypochlorite de sodium.

L'hydrogène

gaz plus léger que l'air, généré pendant la production va être évacué vers l'extérieur du local avec l'aide d'une turbine (6) pour les modèles dont la production est supérieure à 280 g/h. Un système d'extraction d'hydrogène est disponible en option sur les modèles 70 et 140 pour compléter la sécurité dans le local technique.

La solution créée

est déversée dans un réservoir de stockage (7) sécurisé par des capteurs de niveaux. Le volume de ce dernier varie selon les modèles. Concentration moyenne : 4 g/L de chlore actif.

Le coffret de contrôle et de production (8)

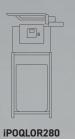
pilote l'ensemble des modules. Le coffret pilote le réacteur de production, gère les niveaux, les sécurités, permet de programmer les périodes de production de manière simple et intuitive grâce à une architecture des menus simple.

Consultez à distance les paramètres de vos bassins

soyez alertés grâce aux deux systèmes de communication (9) mis en place sur nos appareils : Information à distance en temps réel : grâce à l'insertion d'une carte SIM (non fournie) dans le système, un ensemble d'administrateurs (directeurs de piscines, techniciens de maintenance, responsables hôteliers, etc) reçoivent par SMS des alertes en temps réel. Gestion de parc à distance avec Connect Pro : grâce à une simple connexion au réseau local, vous centralisez à distance et en temps réel, toutes les informations sur l'état de fonctionnement des installations.









Modèles iPOQLOR®

Référence

IDOOL OD	70
iPOQLOR'	/υ

PURE230EM70

iPOQLOR140

PURE230EM140 PURE230EM280

iPOQLOR560 PURE230EM560

CARACTÉRISTIQUES DE PRODUCTION						
Production maximale (L/h) 9 17.5 35 70						
Production maximale de chlore actif (g/h)	70	140	280	560		
Production maximale de chlore actif par jour (kg/jour)	1,7	3,4	6,7	13,4		
Concentration en chlore actif de la solution (g/L)	6-8	6-8	6-8	6-8		
Équivalent hypochlorite de calcium 68% (kg/jour)	4	4	4	4		
Équivalent chlore liquide 48° chl (L/jour)	11	22	44	88		
Génération d'hydrogène (L/h)	24	48	95	190		

CONSOMMATIONS GENERALES					
Eau (L/h)	9	17,5	35	70	
Sel (avec adoucisseur) (g/h)	225	450	900	1800	

CONSOMMATIONS POUR UNE PRODUCTION D'1KG CHLORE ACTIF				
Electricité (kW)	3,75	3,75	3,75	3,75
Sel biocide certifié (kg)	3,1	3,1	3,1	3,1
Eau adoucie (L)	125	125	125	125

CONDITIONS D'UTILISATION					
Température ambiante (°C) < 40 < 40 < 40 < 40					
Température de l'eau en entrée (°C)	< 20	< 20	< 20	< 20	
Dureté de l'eau en entrée (avec adoucisseur) (°f)	< 10	< 10	< 10	< 10	
Pression de service (bar)	1 à 3	1 à 3	1 à 3	1 à 3	

	PROPRIÉTÉS			
Dimensions châssis (LxlxH) mm	765 x 717 x 230	765 x 717 x 230	765 x 2050 x 655	900 x 2138 x 790
Poids total (kg)	70	70	150	200
Matériau réservoir production et bac rétention	Polyéthylène traité anti-UV			
Volume du réservoir de production (L)	100	100	250	250
Volume du réservoir de saumure (L)	100	100	200	200

CARACTÉRISTIQUES ÉLÈCTRIQUES				
Alimentation générale	230 V - 50/60 Hz			
Calibrage du disjoncteur interne (A)	6	6	15	20
Section du câble d'alimentation générale	3G 1,5	3G 1,5	3G 2,5	3G 2,5
Longueur du câble d'alimentation générale (m)	2,5	2,5	2,5	2,5
Puissance maximale (kW)	0,4	0,8	1,6	3,2
Intensité nominale sur secteur (A)	1,25	2,5	5	10
Intensité maximale sur secteur (A)	2,1	4,2	8,4	16,8
Intensité maximale sur chaque électrode (A)	< 20	< 20	< 20	< 20
Tension sur chaque électrode (V)	< 20	< 20	< 20	< 20

	ÉQUIPEMENTS / FONCTI	ONNALITÉS		
Nombre d'électrodes	1	2	4	8
Modes de fonctionnement	A	utomatique et plages d	e marche programmables	s
Communication		Alerte SMS - Gestion	à distance Connect Pro	



iPOQLOR°

GARANTIES

appareils et consommables

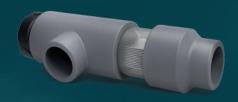
	Pro Dosing [®] ORP	Pro Dosing [®] Ampero	Pro pH°	Pro Régul [®]	Pro Salt [®] LTE	Pro Salt [®]	iPOQLOR® Compact	iPOQLOR®
Sonde pH Blue	1 an	1 an	1 an	1 an				
Sonde ORP Gold	1 an	-		-	-		-	-
Sonde Cl Fresh	-	1 an		-	-	-	-	-
Sonde Cl Salt				1 an				
Cellule *					2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
Coffret*	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
Réacteur							2 ans	2 ans

^{*} Dans la limite de 10 000 heures





Cellule Pro Salt® 50-100



Cellule Pro Salt® 70-140-210-280-420

DES SOLUTIONS CONNECTÉES





pour vous accompagner



e-Pool®

la télécommande Bluetooth

- Paramétrages des consignes de l'appareil
- · Consultation des valeurs appareil
- · Calibration des sondes pH et ORP
- Envoi de rapports au professionnel référent
- Mise à jour à distance du logiciel appareil
- · Accès vidéos tutoriels
- Foire aux questions



e-Pool® Connect

la piscine partout tout le temps (kit en option)

- Gestion filtration intelligente
- Pilotage de 2 auxiliaires : pompe à chaleur, éclairage, robot, vanne hydraulique Besgo®*
- · Contrôle distant de votre appareil de traitement (consignes, historiques, alarmes)
- **Gestion de parc :** gestion de l'entretien d'un parc de piscines depuis l'application mobile ou une plateforme web. Analyse et diagnostic à distance à l'aide d'outils dédiés au professionnel : tableau de bord, alertes, carnet d'entretien dématérialisé, messagerie...

Connect Pro





- Connexion physique Ethernet RJ45 pour accéder à toutes les données de fonctionnement du matériel via la plateforme Connect Pro (inclus de série)
- Temps de production
- Température solution hypochlorite de sodium
- Évènements et alarmes
- Graphiques, courbes de production (quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles)

COMPATIBILITÉ

Produits	e-Pool®	e-Pool® Connect	Connect Pro
Pro Dosing Ampéro	✓	en option	X
Pro Dosing ORP	✓	en option	X
Pro Regul	✓	en option	X
Pro pH	✓	en option	X
Pro Salt LTE	X	X	X
Pro Salt	X	X	en option
iPOQLOR Compact	✓	en option	X
iPOQLOR	Χ	X	✓

UN CAHIER DES CHARGES

sur-mesure

Le Bureau d'études de Pool Technologie a la charge de dimensionner et d'accompagner correctement les projets de nos clients. Cette équipe est composée d'ingénieurs et de techniciens à votre disposition.

Pool Technologie vous propose une solution de traitement de l'eau adaptée à votre cahier des charges. Nous mettons un point d'honneur à vous proposer les produits les plus adaptés à vos besoins (Pro Salt® et iPOQLOR®) et les plus économiques (en énergie et matière première) tout en respectant les normes en vigueur.

Pour cela nous réalisons des études de dimensionnement permettant d'affiner les besoins réels du client afin de définir le modèle le plus adapté et les systèmes d'injections nécessaires. Pour cela des outils accompagnent notre Bureau d'études :



Fiche de dimensionnement :

Après réception des caractéristiques et des données de fréquentation de la piscine, définition du modèle iPOQLOR® le plus adapté aux besoins, accompagné d'une simulation des consommations théoriques et du dimensionnement du matériel d'injection nécessaire.

Fiche de pré-installation :

Permet de valider la configuration du local destiné à accueillir i $POQLOR^{\otimes}$.

Étude économique comparative :

Sur la base des données communiquées pour une piscine existante, cette étude permet d'évaluer les économies de fonctionnement réalisées avec l'utilisation de iPOQLOR®.





FORMATION / ASSISTANCE:

Une salle de formation permanente équipée d'un iPOQLOR ²⁸⁰ opérationnel est à la disposition de nos revendeurs et distributeurs sur notre site de Valergues (34).

Assistance à l'installation et formation sur notre site de Valergues (34) possible France/Export suivant les accords commerciaux. Une hotline dédiée est à la disposition de nos clients.

HOTLINE PROFESSIONNELS

+33 (0) 467 138 895 hotline@pool-technologie.fr





Contact

France

Franck EPITALON

Directeur commercial France

franck.epitalon@pool-technologie.fr

Ambre WELLER

Assistante de direction commerciale France ambre.weller@pool-technologie.fr



Stéphane DUQUESNE

Responsable commercial France 06 74 82 63 52 stephane.duquesne@pool-technologie.fr

Christophe BOUGREAU

Chef de produit traitement de l'eau France et Export 06 25 22 32 10 christophe.bougreau@pool-technologie.fr

Sébastien COUSIN

Technico-commercial Nord 06 42 69 56 21 sebastien.cousin@pool-technologie.fr

Geoffrey LOURDAIS

Technico-commercial Nord-Ouest 06 77 16 38 24 geoffrey.lourdais@pool-technologie.fr

Ambroise DUBACH

Technico-commercial Sud-Ouest 07 89 35 88 36 ambroise.dubach@pool-technologie.fr

Stéphane SOLLE

Technico-commercial Sud 07 77 39 43 11 stephane.solle@pool-technologie.fr

Théophane DEVIN

Attaché commercial Sud 06 80 15 89 30 theophane.devin@pool-technologie.fr

Pascal FRANÇOIS

Technico-commercial Nord-Est 06 78 19 51 76 pascal.françois@pool-technologie.fr

Aymerick GUEYDON

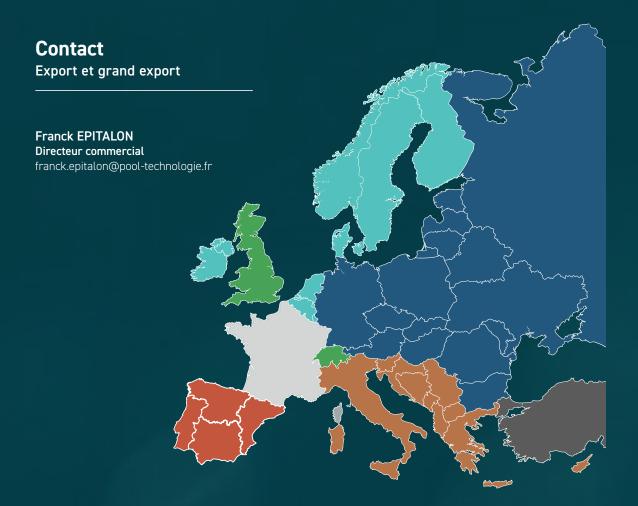
Technico-commercial Centre-Est 06 49 74 49 91 aymerick.gueydon@pool-technologie.fr

Mallory PASQUALINI

Technico-commercial Sud-Est + Corse 06 11 88 37 25 mallory.pasqualini@pool-technologie.fr

Damien ROTTINO

Technico-commercial Centre 06 49 74 56 25 damien.rottino@pool-technologie.fr



Alexandre MUELA

Responsable Commercial Export +33 (0)6 75 86 51 39 alexandre.muela@pool-technologie.fr

William BOULARD

Commercial Grand Export +33 (0)6 89 87 75 60 william.boulard@pool-technologie.fr

Bastien CAMUS

Commercial Export +33 (0)6 31 07 44 28 bastioncamus@nextpool.com

Richard SERRE

Commercial Export +33 (0)7 86 56 42 43 richardserre@nextpool.com

Cetin EDES

Commercial Export +33 (0)6 37 43 66 25 cetinedes@nextpool.com

Hugo POLITI

Commercial Export +33 (0)6 75 62 80 15 hugopoliti@nextpool.com

Thierry BORGETTO

Responsable Ibérica +34 (0)6 37 28 22 10 thierry.borgetto@pool-technologie.fr

Conditions générales de ventes - France

Article 1 - Avertissement

Dans le but d'améliorer la qualité de ses produits, la Société POOL TECHNOLOGIE (ci-après « POOL TECHNOLOGIE ») se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, les caractéristiques de ses fabrications. Les croquis, photos, textes et illustrations figurant dans les catalogues ainsi que tout autre support de communication, sont donnés à titre purement informatif et ne peuvent en aucun cas être considérés comme contractuels.

Toute reproduction ou représentation, même partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans les catalogues papier et électroniques ou sur le site Internet de POOL TECHNOLOGIE et faite sans l'autorisation écrite de POOL TECHNOLOGIE, est illicite et constitue une contrefaçon.

Article 2 - Dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux relations commerciales entre POOL TECHNOLOGIE et les revendeurs professionnels, ci-après désignés « le Client » ou « les Clients ». Elles ne s'appliquent donc en aucun cas aux relations contractuelles entre les revendeurs et leurs clients ou utilisateurs finaux.

Le Client et POOL TECHNOLOGIE se reconnaissent, mutuellement, comme des professionnels des produits vendus par POOL TECHNOLOGIE (ci-après « Produits »). Les présentes CGV sont disponibles sur le site internet de POOL TECHNOLOGIE (https://pool-technologie.com), dans le catalogue et peuvent être adressées au Client, sur demande de sa part, pour lui permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV, à l'exclusion de tous autres documents et notamment ses propres conditions générales d'achat. Aucune condition particulière ne peut sauf exception écrite formelle et préalable de la part de POOL TECHNOLOGIE, prévaloir sur les CGV. Toute condition contraire opposée par le Client, à défaut de son acceptation expresse, sera donc inopposable à POOL TECHNOLOGIE quel que soit le moment où elle aura été portée à sa connaissance.

Le Client accepte que POOL TECHNOLOGIE puisse modifier ultérieurement et raisonnablement les présentes CGV et que leur relation sera toujours régie par les dernières conditions en vigueur au jour de la commande. La présente version des CGV annule et remplace les précédentes versions.

Article 3 - Commandes

- 3-1 Nul ne saurait se prévaloir d'un accord tacite de POOL TECHNOLOGIE. Toute commande du Client doit obligatoirement être passée par écrit (e-mail, courrier) et mentionner l'adresse de livraison souhaitée, l'adresse de facturation, le numéro de commande, la date de commande, les références, la quantité et les spécifications relatives aux Produits. Une commande comportant des informations incomplètes ou erronées risquerait d'entraîner des erreurs ou des retards qui ne pourraient être imputés à POOL TECHNOLOGIE.
- 3-2 Sauf stipulation contraire, les offres de POOL TECHNOLOGIE et devis ne sont valables que pendant le mois qui suit leur remise. Dans ce cas, le contrat n'est formé que par l'acceptation sans réserve par le Client des conditions figurant au devis. En pratique, le Client exprime son consentement en renvoyant par email ou par courrier le devis signé, ou en passant une commande faisant expressément référence au devis
- 3-3 Une commande n'est valable qu'après son acceptation par POOL TECHNOLOGIE, laquelle se matérialise par l'émission d'un accusé d'acceptation de commande. A défaut de contestation écrite de l'accusé d'acceptation de commande par le Client dans les 48h suivant son émission, la commande devient définitive.
- 3-4 Toute commande passée à POOL TECHNOLOGIE et acceptée par cette dernière dans les conditions susvisées devient contractuelle et ne peut être modifiée ou annulée sans l'accord préalable de POOL TECHNOLOGIE. En cas de demande d'annulation du contrat formé (ci-après « Contrat ») par le Client plus de 48 heures après l'émission de l'accusé d'acceptation de commande, POOL TECHNOLOGIE se réserve le droit de facturer la matière première ainsi que la main-d'œuvre déjà engagée pour réaliser ledit Contrat, sans préjudice de la faculté de demander tous dommage et intérêts
- 3-5 Le bénéfice du Contrat est personnel au Client et ne peut être cédé de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable et écrit de POOL TECHNOLOGIE.

Article 4 - Prix

4-1 Les prix unitaires communiqués sont donnés en Euros, Hors Taxes et s'entendent départ usine (EXW, ed.2010) depuis les entrepôts de la société POOL TECHNOLOGIE. Les prix sont

révisables, sans préavis, en raison notamment des fluctuations monétaires ou de tout autre incidence pouvant avoir une répercussion sur le prix des matières premières ou de la main-d'œuvre. POOL TECHNOLOGIE en informera le Client. Les prix tels que modifiés seront alors applicables aux commandes à venir du Client. ECO-PARTICIPATION : Les prix s'entendent hors éco-participation. Pour la France, une participation forfaitaire est appliquée sur le prix de vente unitaire lors de la facturation. L'éco-participation n'étant pas une taxe, la TVA s'applique sur cette contribution.
4-2 Toute commande pourra faire l'objet d'un acompte de niveau variable selon les Produits avant mise en fabrication et/ou mise en livraison. Le montant de l'acompte applicable est précisé dans le Contrat. La livraison des

Produits est suspendue au complet paiement de cet acompte. Le solde restant dû devra être payé conformément aux conditions ci-après.

Les factures sont payables au comptant, sans escompte, à l'adresse mentionnée sur le relevé de facture. Dans le cadre de relations commerciales suivies et après l'accord de l'assureur crédit de POOL TECHNOLOGIE, les factures sont payables, sans escompte, par L.C.R. (lettre de change-relevé) remise directement à l'encaissement, sans acceptation préalable et à 30 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture. En cas de refus de cette dernière, les livraisons ne pourront s'effectuer qu'en paiement avant livraison ou en contre-remboursement. POOL TECHNOLOGIE se réserve la faculté, en cas de détérioration de la solvabilité du Client établie sur la base de données objectives, d'adapter les délais de paiement applicables, de fixer un plafond à son en-cours et/ou d'exiger des garanties de paiement ou un paiement avant expédition. Après simple notification par courrier recommandé avec accusé de réception, POOL TECHNOLOGIE pourra suspendre ou annuler l'exécution des commandes en cours, en refuser de nouvelles ou exiger le paiement comptant.

Article 6 - Déchéance du terme - Pénalités de retard

- 6-1 À défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, la totalité des créances de POOL TECHNOLOGIE sur le Client deviendra exigible de plein droit sans procédure de mise en demeure préalable.
 6-2 Dès lors que le Client n'aura pas exécuté ses engagements, un refus de vente pourra alors valablement être opposé par POOL TECHNOLOGIE, à moins que le Client fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement encaissable avant la livraison des Produits. 6-3 Tout retard de paiement à la date d'échéance donne lieu de plein droit à une pénalité de retard équivalent à trois (3) fois le taux d'intérêt légal.
- 6-4 Tout retard de paiement à la date d'échéance donne lieu, en sus, de plein droit et sans formalité au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros. Lorsque les frais de recouvrement seront supérieurs à 40 €, POOL TECHNOLOGIE se réserve le droit de demander à son débiteur, sur justifications, une indemnisation complémentaire. En cas de retard de paiement donnant lieu à action en justice, un dédommagement forfaitaire égal à 20 % du prix du le Produit sera dû par le Client outre l'intégralité des frais de recouvrement engagés.

Article 7 - Frais et délais de livraison

7-1. Frais

Les Produits sont livrés au Client selon l'incoterm (ICC 2020) EXW usine de POOL TECHNOLOGIE, sauf accord particulier exprès. Ainsi, si POOL TECHNOLOGIE prend à sa charge le transport jusqu'au lieu indiqué sur le Contrat, c'est au seul titre de mandataire du Client. Les frais de transport sont facturés en sus au Client. En cas de livraison « contre-remboursement «, les frais d'encaissement exigés par le transporteur sont à la charge du Client. 7-2. Délais de livraison

Les délais de livraison sont toujours donnés à titre indicatif, sans garantie et les retards éventuels ne peuvent donner lieu ni à dommages et intérêts, ni à retenue ni à annulation des commandes en cours ni au refus des Produits.

Article 8 - Réserve de propriété
CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS LEGALES, LE TRANSFERT DE PROPRIETE DES PRODUITS LIVRES N'INTERVIENT QU'AU JOUR DU PAIEMENT INTEGRAL DU PRIX DESDITS PRODUITS ; QUELLES QUE SOIENT LES

- CONDITIONS DE LIVRAISON ET DE PAIEMENT, toutefois, les risques sont transférés au Client, dès que les Produits sont mis à sa disposition, à celle d'un de ses mandataires ou à celle du transporteur.

 a. Identification et individualisation des Produits : Il appartient au Client d'assurer l'identification et l'individualisation des Produits, en évitant leur déballage ou leur fusion dans un stock commun. En cas de redressement ou de liquidation judiciaire, il s'engage à faire établir par l'administrateur, le mandataire, ou le représentant des créances, la liste complète des Produits appartenant à POOL TECHNOLOGIE.
- b. Revendication: En cas de non-paiement par le Client, sans perdre aucun de ses droits, POOL TECHNOLOGIE pourra exiger, par lettre recommandée avec accusé de réception, la restitution des biens aux frais et risques
- c. Redressement et liquidation judiciaire: Le Client s'engage à tenir informée POOL TECHNOLOGIE de tout changement dans sa situation, et notamment de sa déclaration de cessation des paiements.

Article 9 - Transfert des risques, réception et réclamations
À COMPTER DE LEUR LIVRAISON DANS LES CONDITIONS DE L'ARTICLE 7, LES PRODUITS VOYAGENT TOUJOURS AUX RISQUES ET PERILS DU CLIENT. POOL TECHNOLOGIE RECOMMANDE VIVEMENT AU CLIENT DE S'ASSURER POUR LES RISQUES LIES AU TRANSPORT DES PRODUITS OU DE CONSULTER POOL TECHNOLOGIE S'IL SOUHAITE QUE POOL TECHNOLOGIE S'EN CHARGE POUR LE CLIENT. En cas de litige lors de la livraison par le transporteur, il appartient au destinataire :

- a. De noter sur le récépissé de livraison du transporteur, après déballage du Produit, le litige constaté (ex : colis manquant, colis cassé, colis mouillé...) et de détailler le plus possible le dommage subi par le Produit, étant
- entendu que toute mention « sous réserve de déballage » sera inopposable à POOL TECHNOLOGIE. b. De confirmer au transporteur, conformément à l'article L.133-3 du Code de commerce et dans les délais prévus par celui-ci, les réserves prises sur le récépissé, par courrier recommandé avec accusé de réception dont une copie est adressée à POOL TECHNOLOGIE.
- c. De transmettre dans les meilleurs délais, à POOL TECHNOLOGIE, une copie du récépissé de livraison émargé ainsi que la copie du courrier recommandé adressé au transporteur.

ATTENTION: Aucune réclamation ne sera acceptée si les trois points ci-dessus n'ont pas été scrupuleusement respectés.

Article 10 - Retour de matériel neuf

POOL TECHNOLOGIE n'est pas tenue de reprendre un Produit retourné pour un motif ne relevant pas de sa responsabilité. Sauf conditions spécifiques et sans l'accord préalable écrit de POOL TECHNOLOGIE, aucun retour de Produit ne pourra être accepté.

En tout état de cause, la reprise d'un Produit, lorsque le retour a été accepté par POOL TECHNOLOGIE, doit :

a. Intervenir dans un délai de huit jours à compter de son acceptation par POOL TECHNOLOGIE
b. Concerner un Produit présent au catalogue professionnel de POOL TECHNOLOGIE, en vigueur au moment du retour

c. Avoir fait l'objet d'une demande d'autorisation de retour de matériel (procédure RMA)

d. Avoir fait l'obiet d'un accord écrit préalable de POOL TECHNOLOGIE

e. Être accompagné de l'autorisation RMA

f. Être effectué en port payé dans l'emballage d'origine Le Produit repris selon les conditions décrites ci-dessus fera systématiquement l'objet d'une décote de 15 % avec un minimum forfaitaire de 50 €.

ATTENTION: Le non-respect des conditions précisées ci-dessus entraîne, soit le refus du retour, soit la reprise du Produit avec une décote de 30% sur le prix auguel ce dernier a été facturé. De plus, après expertise technique, ne décote complémentaire peut être effectuée en cas de Produit incomplet ou détérioré. Dans le cas d'un retour dû à une erreur de commande du fait du Client, les frais de port aller restent à sa charge.

Les Produits commercialisés par POOL TECHNOLOGIE sont conformes aux spécifications techniques requises ainsi (i) qu'à la législation en vigueur en Union Européenne pour les modèles européens et (ii) à la législation en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada pour les modèles nord-américains.

Certains Produits fabriqués et commercialisés par POOL TECHNOLOGIE font l'objet d'une garantie contractuelle pour une durée courant à compter de la livraison des Produits au sens de l'article 7 des CGV, durée variable en fonction de la gamme de Produit telle que définie à l'adresse suivante : httts://pool-technologie.com/nos-garanties-equipements-materiels-pool-technologie/

Dans ce cas, POOL TECHNOLOGIE garantit la conformité des Produits au Contrat dans les conditions et limites ci-après

Sans préjudice des cas d'exclusion applicables à chaque Produit, la garantie ne s'applique pas en cas de vice ou de défaut provenant :

Conditions générales de ventes - France

- d'une utilisation des Produits non-conforme aux instructions techniques accompagnant les Produits, ou non conforme à toutes prescriptions de POOL TECHNOLOGIE ou à tous usages, lois et règlements en vigueur
- de toute installation, maintenance et, de manière générale, de toutes interventions non réalisées exclusivement pas des professionnels dotés d'une compétence certaine en la matière de toute installation, maintenance et de manière générale, de toutes interventions non réalisées conformément aux normes en vigueur dans le pays d'installation au moment de l'installation
- de l'utilisation d'accessoires et/ou d'options ne provenant pas de POOL TECHNOLOGIE (ex : sonde pH, cellule, capteurs,etc.)
- de l'usure normale des Produits
- de la négligence, notamment dans le stockage des Produits.
- de réparations, altérations, interventions ou modifications effectuées sur les Produits sans l'accord préalable et écrit de POOL TECHNOLOGIE,
- le défaut dans la mise en œuvre du processus d'utilisation des Produits ou le défaut d'entretien des Produits.

- de modification des spécifications des Produits imposées par le Client, de cas fortuits ou de force maieure

Tout éventuel défaut sera porté à la connaissance de POOL TECHNOLOGIE dans un délai de 8 jours à compter de la survenance du défaut, sous forme de notification écrite adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. Le Client doit donner à POOL TECHNOLOGIE toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède.

La garantie consiste en la réparation, par POOL TECHNOLOGIE et en ses ateliers, des vices de fabrication et de matières. Les frais de dépose, repose et de transport sont exclus de la garantie.

Dans tous les cas, la responsabilité de POOL TECHNOLOGIE se limite au remplacement des pièces défectueuses sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts puissent être réclamés pour dégâts matériels ou corporels ou autres préjudices causés.

IMPORTANT: Le Client est informé et déclare expressément reconnaître que les instructions techniques, notices d'emploi ou d'installation et plus généralement toute documentation relative à l'emploi des Produits est susceptible d'être communiquée au Client et/ou aux utilisateurs des Produits par voie dématérialisée. Le cas échéant, l'utilisateur dispose de la faculté de demander la communication de la documentation sur support papier auprès de POOL TECHNOLOGIE.

IMPORTANT : Le remplacement de pièces au titre de la garantie ne saurait en aucun cas prolonger la durée de garantie initialement accordée.

Disponibilité des pièces détachées : Après la fin de la commercialisation d'un Produit ou d'une gamme commerciale de Produits, la disponibilité des pièces détachées est égale à la durée de la garantie contractuelle initiale.

Article 12 - Responsabilité et assurances

POOL TECHNOLOGIE et le Client se reconnaissent mutuellement comme professionnels des produits vendus. Le Client reconnaît en POOL TECHNOLOGIE un vendeur de matériels devant être intégré par le Client dans un ensemble fonctionnel global.

Le Client, en sa qualité de professionnel de la piscine, est toujours responsable du choix du Produit, de son mode d'intégration et de sa bonne utilisation selon les instructions figurant au manuel utilisateur fourni avec le Produit, en vertu des règles de l'art, de la réglementation en vigueur dans le pays d'installation au moment de l'installation et du résultat qu'il attend. En aucun cas, POOL TECHNOLOGIE n'a d'obligation au niveau du résultat final, toutes les obligations de POOL TECHNOLOGIE s'entendant comme étant des obligations de moyens.

Toute réclamation du Client relative à l'exécution d'une vente à l'encontre de POOL TECHNOLOGIE quelle qu'en soit la clause et la nature, au titre de l'année civile, doit être notifiée à POOL TECHNOLOGIE par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard dans les douze (12) mois suivant l'inexécution prétendue de ses obligations par POOL TECHNOLOGIE. Passé ce délai, et par dérogation aux dispositions de l'article L110-4 du code du Commerce, aucune réclamation au titre de l'année civile ne pourra plus être opposée par le Client à POOL TECHNOLOGIE, ce que le Client reconnait et accepte expressément. Les parties reconnaissent que POOL TECHNOLOGIE pourra toujours faire obstacle à une action en responsabilité par le remplacement ou la mise en conformité d'un Produit non-conforme. EN TOUT ETAT DE CAUSE, SOUS RESERVE D'UNE FAUTE LOURDE OU DOLOSIVE, LA RESPONSABILITE DE POOL TECHNOLOGIE EST LIMITEE AU REMPLACEMENT, A LA REMISE EN ETAT, EN L'ECHANGE PAR UN PRODUIT NEUF OU RECONDITIONNE OU AU REMBOURSEMENT DES PRODUITS LITIGIEUX. A CE TITRE, LA RESPONSABILITE DE POOL TECHNOLOGIE NE POURRA EXCEDER LE MONTANT PAYE PAR LE CLIENT EN CONTREPARTIE DES PRODUITS

POOL TECHNOLOGIE ne saurait en aucun cas être tenue responsable de tout dommage immatériel et/ou indirect, notamment perte d'exploitation, perte de clientèle, perte de chiffre d'affaires, perte de données, préjudice moral ou commercial, atteinte à l'image de marque que pourrait subir le Client.

Article 13 - Force Majeure

Les obligations contractuelles des parties sont suspendues en cas de force majeure. En cas de survenance d'un tel événement, les parties s'efforceront de bonne foi de prendre toutes les mesures raisonnablement possibles en vue de poursuivre l'exécution du Contrat. Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à soixante (60) jours, le Contrat pourra être résilié sur l'initiative de l'une ou l'autre des parties, sans droit à indemnité de part et d'autre. Sont contractuellement assimilés à la force majeure et constituent des causes d'extinction ou de suspension des obligations de POOL TECHNOLOGIE, sans recours du Client : les accidents affectant la production et le stockage des produits, l'arrêt total ou partiel de l'approvisionnement, la défaillance du transporteur, l'incendie, l'inondation, le bris de machines, la grève totale ou partielle, les cyberattaques, le décisions administratives, le fait de tiers, la guerre ou tout événement extérieur, de nature à retarder, à empêcher ou à rendre économiguement exorbitant l'exécution des engagements pris

POOL TECHNOLOGIE a le droit de résilier le Contrat de plein droit, par lettre recommandée avec accusé de réception en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations par le Client, notamment son obligation de paiement, le respect des droits de propriété intellectuelle et plus généralement, l'exécution loyale du Contrat, trente (30) jours après une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et restée infructueuse et contenant déclaration de POOL TECHNOLOGIE de son intention d'user du bénéfice de la présente clause, sans préjudice de la réparation de tous dommages directs et indirects que pourrait lui causer cette résiliation. Dans le cas où, du fait de la nature de l'obligation inexécutée, il n'est pas possible pour la partie défaillante d'y remédier, le Contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties sans préavis et le Contrat prendra fin à la réception de la lettre notifiant la résiliation. POOL TECHNOLOGIE ne devra aucun dédommagement au Client.

Article 15 - Propriété Intellectuelle et Industrielle

15-1 À défaut de stipulation contraire expresse figurant au contrat, le contrat n'emporte aucune cession quelle qu'elle soit des droits de propriété intellectuelle attachés aux Produits, aux marques, logos, bases de données, textes, graphiques, images, fichiers audio, vidéos, et tout autre élément protégé par des droits de propriété intellectuelle au profit du Client. POOL TECHNOLOGIE reste titulaire des droits de propriété intellectuelle y afférents. De même, tous les plans, documents et données techniques, notices, échantillons, ou tout autre document remis au Client dans le cadre de l'exécution du contrat par POOL TECHNOLOGIE ainsi que, le cas échéant, les droits de propriété intellectuelle y afférents, demeurent la propriété exclusive de POOL TECHNOLOGIE.

Aucune des dispositions des présentes ne peut être interprétée comme emportant une cession, un transfert, une vente, une concession, une licence? un prêt, une location, une autorisation d'exploitation consentie directement ou indirectement par POOL TECHNOLOGIE au profit du Client sur lesdits droits de propriété intellectuelle. En conséquence, le Client n'acquiert, par le paiement du prix tel qu'il est résulté du contrat, qu'un droit d'utilisation des résultats des Produits protégeables au titre des droits de propriété intellectuelle de POOL TECHNOLOGIE. Pour toute autre utilisation, le Client devra se rapprocher de POOL TECHNOLOGIE afin d'en définir les modalités, notamment financières.

Le Client s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement ou par l'intermédiaire de tiers auxquels il est associé, aux droits de propriété intellectuelle de POOL TECHNOLOGIE.

Le Client garantit que tous les éléments remis, le cas échéant, à POOL TECHNOLOGIE dans le cadre de la réalisation des Produits n'empiètent pas sur les droits de propriété intellectuelle des tiers. Il garantit POOL TECHNOLOGIE contre toute conséquence de toute nature (incluant frais de procédure, honoraires d'avocat, dommages et intérêts et indemnités...) dans l'hypothèse où la responsabilité de POOL TECHNOLOGIE serait

15-2 Le Client autorise POOL TECHNOLOGIE à utiliser son nom et logo à titre de référence commerciale.

15-3 Tout Client ne pourra faire état ou usage des marques, logos, documents ou tout autre droit de propriété intellectuelle appartenant à POOL TECHNOLOGIE ou dont elle a la jouissance qu'avec l'autorisation expresse, écrite

et préalable de cette dernière et à la seule fin de promouvoir la revente des Produits dans des conditions normales au regard de son activité.

Toute utilisation d'une marque, logo ou autres signes distinctifs par le Client est faite sous son entière et pleine responsabilité dans le respect de la charte graphique et des informations légales concernant les Produits, notamment dans l'hypothèse de la présence de ceux-ci sur un site Internet ainsi que sur tout support imprimé.

Tout document, de quelque nature que ce soit, remis ou envoyé au Client demeure la propriété exclusive de POOL TECHNOLOGIE et sauf accord exprès et préalable, ne peut être communiqué à des tiers, pour quelque motif

que ce soit.

16-1Le Client est informé et accepte que dans le cadre de l'exécution du Contrat, POOL TECHNOLOGIE peut stocker, traiter et utiliser les données mentionnées sur la commande aux fins de traitement de cette dernière et ce, conformément aux dispositions de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Le Client est invité à se rendre sur la page suivante : https://pool-technologie.com/politique-de-confidentialite/ afin de s'informer en détail sur la politique de confidentialité de POOL TECHNOLOGIE en vigueur.

16-2 Dans leurs relations, chaque partie est seule responsable du dommage causé par tout manquement aux obligations qui lui incombent en vertu de la réglementation en matière de protection des données personnelles.

Article 17 - Responsabilité élargie du producteur - Identifiant(s) unique(s) (IDU)

Le ou les identifiant(s) unique(s) sous lequel est enregistrée POOL TECHNOLOGIE en vertu de ses obligations au titre du principe de responsabilité élargie du producteur sont listées ci-après : FR003114_01YHIQ

Article 18 - Stipulations générales

18-1 Si l'une des quelconques dispositions des présentes CGV devait être déclarée inapplicable ou invalidée quelle qu'en soit la raison, cette invalidité ou inapplicabilité n'affectera pas l'application ou la validité des autres dispositions des présentes CGV.

18-2 Le fait que POOL TECHNOLOGIE ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV ne peut en aucune manière être interprété comme valant renonciation de sa part à s'en prévaloir ultérieurement notamment le fait de ne pas réclamer un paiement en retard.

18-3 En cas de litige, les parties acceptent de considérer tout écrit électronique comme un écrit original valant preuve parfaite et renoncent à contester ce moyen de preuve, sauf à discuter son authenticité.

18-4 En cas d'ambigüité entre les présentes CGV et leur version anglaise, la version française prévaudra.

Article 19 - Droit applicable - Contestations

Les présentes conditions générales de vente ainsi que tous les rapports avec le Client sont soumis exclusivement au droit français, à l'exception de toute convention internationale.

TOUTES CONTESTATIONS OU LITIGES DECOULANT DES OPERATIONS VISEES AUX PRESENTES CONDITIONS GENERALES, MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEFENDEURS OU D'APPEL EN GARANTIE. QUI NE SERAIT PAS RESOLUE DANS UN DELAI DE TRENTE (30) JOURS A COMPTER DE SA NOTIFICATION PAR LA PARTIE LA PLUS DILIGENTE, SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON, CE QUI EST EXPRESSEMENT ACCEPTE PAR LE CLIENT.

Les conditions d'achat éventuelles du Client, ainsi que le lieu de signature de la commande ou du marché et, en général, toutes les dérogations aux conditions générales de vente ne peuvent opérer ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

En passant commande, le Client est réputé connaître et accepter les présentes conditions générales de vente. Il s'engage par ailleurs à respecter les instructions d'installation accompagnant la marchandise ainsi que les normes d'installation et d'utilisation en vigueur dans le pays de destination

impérativement accompagné des documents suivants :

- Un extrait Kbis de moins de 3 mois
- Un relevé d'Identité Bancaire
- Une adresse e-mail valide

contact@pool-technologie.fr

INFORMATIO	UNIC CEN	EDVIEC
INFURMALIU	JNS GEN	ENALES

INFORMATIONS GENERALES	
Nom ou raison sociale :	
Activité :	
N°TVA* :	
SIRET:	
Adresse de livraison :	
Code Postal :	
Ville:	
Nombre d'exemplaire de facture souhaité :	
Tél:	
e-mail*:	
*Information indispensable à l'ouverture du compte SAUF pour les auto-entrep	preneurs
VOS CONTACTS	
SERVICE COMMERCIAL	SERVICE ACHAT - COMMERCE
Nom :	Nom :
Fonction:	Fonction:
e-mail:	e-mail:
Tél:	Tél :
SERVICE COMPTABILITÉ	SERVICE TECHNIQUE
Nom :	Nom :
Fonction:	Fonction:
e-mail :	e-mail :
Tél:	Tél:
T	
	entière et sans réserves du client aux conditions générales de ventes figurant à er, que les marchandises restent la propriété de POOL TECHNOLOGIE jusqu'au
paiement complet de leur prix.	
DÉMATÉRIALISATION DE VOS FACTURES	Fait àle
adresse mail :	Nom, fonction
	signature + mention « lu et approuvé » :

Les demandes de SAV doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande d'autorisation de retour (RMA). Avant tout renvoi de matériel, une demande préalable doit donc être faite au service après-vente de POOL TECHNOLOGIE via votre espace pro sur notre site internet.

www.pool-technologie.com

- 1. À l'aide de vos identifiants, connectez-vous sur votre "espace pro" via notre site pool-technologie.com et créez votre demande de retour.
- 2. Après validation de votre demande, téléchargez et imprimez votre autorisation de retour RMA (qu'il faudra joindre IMPÉRATIVEMENT à votre colis).
- 3. Après réception de votre colis, une expertise du matériel sera assurée par notre service après-vente.
- 4. Si la garantie est applicable : réparation et réexpédition du matériel.
 Si la garantie n'est pas applicable : édition d'un devis pour accord de réparation.
- **5.** Demande de devis de réparation, une proposition chiffrée de remise en état vous sera transmise via votre espace pro.

Rappel : Aucune intervention ne sera effectuée avant l'acceptation du devis. Tout devis accepté doit comporter : la case « Devis accepté » cochée

- « Nom et signature »
- « Cachet de l'entreprise »

Un devis refusé doit être retourné dans les mêmes conditions mais avec la mention :

- « DEVIS REFUSÉ, matériel à retourner »
- « Nom et signature »
- « Cachet de l'entreprise »

Un forfait de prise en charge de 50€ TTC sera appliqué, frais de transport retour en sus.

À la suite d'une proposition de réparation et sans réponse de votre part, le matériel sera détruit à l'issue d'un délai de trois mois après la date d'édition du devis.

GARANTIE DES PRESTATIONS SAV

Les réparations réalisées par le service après-vente ainsi que les pièces détachées utilisées dans le cadre de l'intervention sont **garanties 3 mois.**

Notes	

Notes









